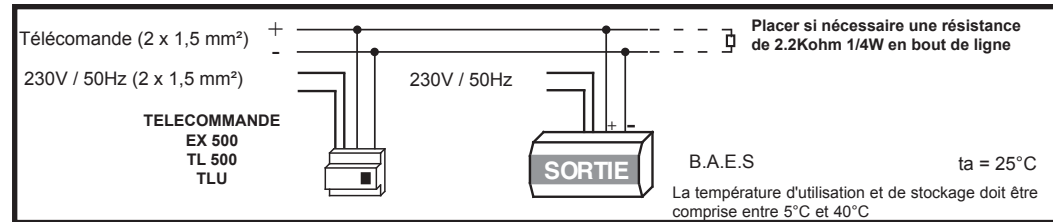


NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

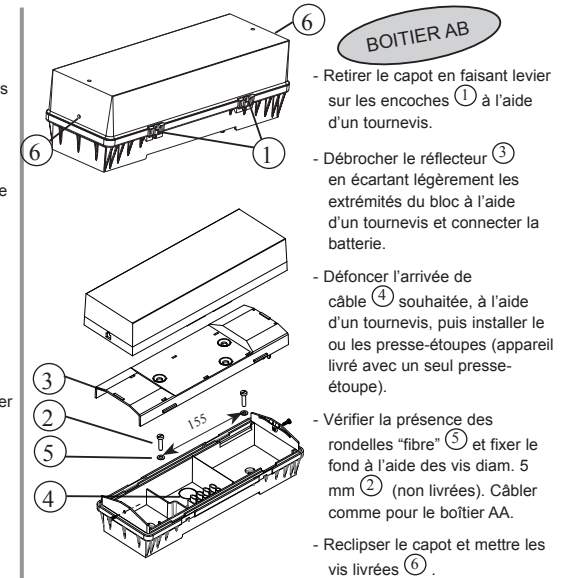
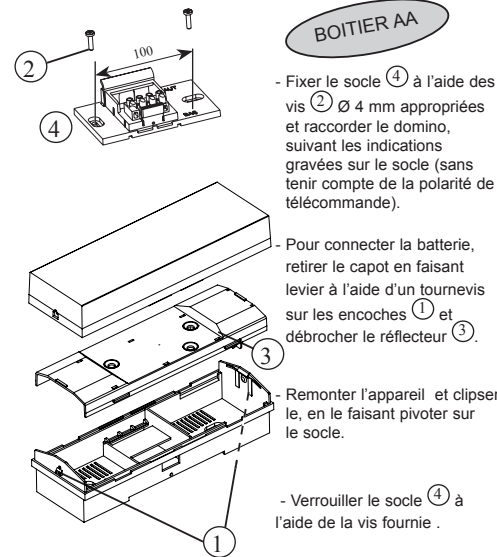
Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (B.A.E.S.) Série UNILED + 45C(LUM16079)/CES(LUM16078)

1 SCHÉMA DE BRANCHEMENT



2 FIXATION ET RACCORDEMENT

Pour la protection de l'environnement : Papier 100% recyclé

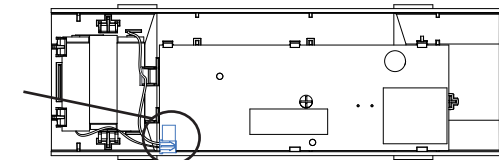


- **Nota** : En cas d'utilisation des entrées de câbles défonçables et afin de permettre un embrochage correct, veiller à installer le socle à 3 cm minimum de toute arête.

- **Nota** : Dans le cas d'une installation en extérieur, ou dans un local très humide, il est recommandé d'installer l'appareil, presse-étoupe vers le bas. Dans ce cas l'appareil aura été codé au préalable.

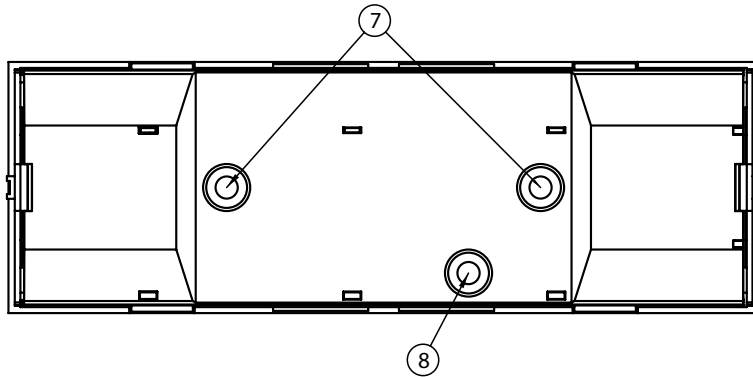


Connecter la batterie au circuit imprimé



3 MISE SOUS TENSION ET FONCTIONNEMENT

Lors de la mise sous tension du B.A.E.S., vérifier l'allumage des témoins de veille ⑦ et de la led d'état ⑧ (vert ou jaune : cf. tableau résultats).



Principe / Périodicités :

Chaque appareil est équipé d'un microprocesseur qui effectue :

-En permanence:

Tests de la charge et des témoins de veille.

-Tous les 7 jours:

Tests identiques au test précédent + vérification de chaque lampe de secours + vérification de la commutation veille / secours.

-Toutes les 10 semaines:

Tests identiques aux tests précédents + vérification de l'autonomie batterie

Initialisation :

- La programmation de l'heure des tests peut s'effectuer:

- ♦ soit en déconnectant la batterie pendant 10 secondes et en la connectant de nouveau.
- ♦ soit depuis le boîtier de télécommande TLU (voir notice de la TLU). La prise en compte de la programmation est signalée par un allumage des lampes de secours.

Note : le boîtier de télécommande TLU permet aussi :

- le décalage exceptionnel du test d'autonomie.
- le lancement de test manuel.

Résultats :

Led d'état	Etat du B.A.E.S	Nature du défaut
Vert fixe	Conforme	Pas de défaut
Jaune clignotant lent	En défaut	Batterie ou leds de veille défectueuses
Jaune clignotant rapide	En défaut	Lampe(s) de secours défectueuse(s)
Vert clignotant	Test en cours	Pas de défaut
Vert/Jaune alternatif	Réception ordre de télécommande	Pas de défaut

SIMULATION D'UNE COUPURE DE L'ALIMENTATION NORMALE :

Cette simulation peut s'effectuer secteur présent par le lancement d'un test d'autonomie à partir d'une télécommande type TLU.

En cas de coupure du secteur pendant le test, LA SÉCURITÉ RESTE PRIORITAIRE : le test reprend après le retour du secteur.

MISE A L'ÉTAT DE REPOS :

Afin d'éviter la décharge des accumulateurs et préserver l'autonomie du bloc pendant une coupure volontaire du secteur (plus de 10 minutes), il est recommandé de mettre l'installation à l'état de repos.

Cette mise à l'état de repos des B.A.E.S. secteur absent s'effectue globalement par la télécommande type TLU ou TLU 500 en appuyant sur le bouton extinction (voir sa notice d'utilisation).

4 CARACTÉRISTIQUES

Références	Codes articles	Numéro Homologation	Tension assignée	classe électrique	flux à 5' (lumens)	flux à 30' (lumens)	flux à 1h (lumens)	flux à 5h (lumens)	IP	IK	Type (PINP/Incandescent)	Normes de référence					Accus NiCd autorisés	lampe de secours
												NFEN60598.1	NFEN60598.2.22	NFC71800	NFC71801	NFC71820		
UNILED + 45C	LUM16079	T11116	230V / 50-60Hz	2			45		42	07	P	X	X	X		X	X	
UNILED + 45CES	LUM16078	T11115	230V / 50-60Hz	2			45		66	10	P	X	X	X		X	X	

5 GARANTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE :

COOPER SECURITE SAS garantit le bon fonctionnement des blocs pendant une durée de 2 ans aux conditions générales ci-dessous (la date de fabrication faisant foi).

1 - Garantie totale pièces et main d'oeuvre.

2 - Tout bloc défectueux sera retourné franco de port à COOPER SECURITE SAS - Parc Européen d'Entreprises - BP 184, 63204 RIOM Cedex . Les blocs remplacés ou réparés au titre de la garantie seront réexpédiés franco de port.

LA GARANTIE EST NULLE :

1 - En cas de transformation, modification ou réparation en dehors des ateliers COOPER SECURITE SAS

2 - Si le non fonctionnement est dû à une mauvaise utilisation ou à un mauvais branchement.

6 ENTRETIEN

L'ensemble de l'installation d'Éclairage de Sécurité doit faire l'objet d'un entretien régulier et d'essais périodiques, conformément au règlement de sécurité. Dans le cadre de l'entretien des appareils, nous conseillons le nettoyage régulier de la vasque et du réflecteur. Dans le cas où le bloc ne satisfait pas à la durée assignée de fonctionnement (5 heures), les accumulateurs doivent être remplacés. Les caractéristiques des accumulateurs sont spécifiées au paragraphe "caractéristiques".



« Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques professionnels (DEEE pro) ainsi que les accumulateurs au Nickel-Cadmium, au plomb ou au Nickel-métalhydrure qui peuvent équiper ces produits, sont néfastes pour l'environnement et la santé humaine ». Ils doivent être collectés sélectivement, traités et recyclés.

La collecte, le traitement et le recyclage des DEEE Pro et accumulateurs incorporés, sont assurés, de COOPER Sécurité SAS, sont assurés gratuitement par Récyclum.

Plus d'informations sur : www.recyclum.com

